

TABLE TENNIS CANADA TENNIS DE TABLE TTCAN

Tel: 613-733-6272 • www.ctta.ca • Fax: 613-733-7279
308-2211 prom. Riverside Dr. Ottawa, ON K1H 7X5



POLITIQUE SUR LES LANGUAGES OFFICIELLES

OBJET

- *Champ d'application*

Cette politique s'applique à Tennis de Table Canada (TTCAN) et à ses activités.

- *But et principes*

L'Association canadienne de tennis de table s'engage à promouvoir l'anglais et le français comme langues officielles et à s'assurer que toute personne désirant communiquer avec l'Association canadienne de tennis de table peut le faire en anglais ou en français.

LIGNES DIRECTRICES

Le but des présentes lignes directrices est en deux volets:

- informer les décideurs que l'ACTT est un organisme qui respecte la langue française et la langue anglaise.
- éclairer le processus décisionnel en ce qui concerne l'usage de la langue.

1. Publicité

- Toute publicité (imprimés, radio, vidéo, télévision) amorcée par TTCAN doit être produite dans la langue appropriée au type de média utilisé et, si possible, disponible en français et en anglais sur demande.

2. Formulaires et contrats

- Formulaires: Les formulaires destinés aux membres de l'Association canadienne de tennis de table et/ou au grand public doivent être disponibles en français et en anglais.
- Contrats: Les contrats devront être préparés dans la langue préférée de la personne ou de l'entreprise contractante. Exemples: entente avec les athlètes, contrat de présentation d'événements, contrat de commandite, entente de sélection de l'équipe, etc.

3. Communications écrites

- Correspondance: Toute réponse à une lettre ou autre forme de correspondance reçue par l'Association canadienne de tennis de table devrait être formulée dans la langue d'origine, anglais ou français.

- Communiqués de presse: Les communiqués de presse doivent être publiés simultanément en français et en anglais.
- Publications: Tout document destiné aux membres de l'Association canadienne de tennis de table ou au grand public doit être publié simultanément en français et en anglais.
- Site internet: Toute information sur le site internet de l'Association canadienne de tennis de table doit être rendue disponible simultanément en français et en anglais.

4. Événements

Tout événement ou cérémonie organisé par TTCAN doit être tenu en français et en anglais.

Des circonstances exceptionnelles peuvent justifier qu'une présentation soit faite en français seulement ou en anglais seulement lors d'un événement ou une cérémonie destinée à un auditoire unilingue.